



John Gilardi
Novartis Global Media Relations
+41 61 324 3018 (ligne directe)
+41 61 324 2200 (central)
john.gilardi@group.novartis.com

MEDIA RELEASE • COMMUNIQUE AUX MEDIAS • MEDIENMITTEILUNG

Novartis sur le point de lancer un nouveau programme de rachat d'actions de CHF 3 milliards

Bâle, le 9 août 2004 – Novartis SA a annoncé ce jour que son Conseil d'administration avait décidé de lancer un nouveau programme de rachat d'actions pour un montant de CHF 3 milliards, après l'achèvement d'un programme entamé en 2002. Le nouveau programme a été approuvé par les actionnaires lors de l'Assemblée générale de février 2004.

Novartis entend racheter les actions pendant une période indéfinie par le biais d'une seconde ligne de négoce sur virt-x. Le programme ne concernera que les actions nominatives Novartis cotées à la Bourse suisse SWX et pas les Novartis American Depositary Shares (ADS) qui se négocient à la Bourse de New York.

Le Conseil d'administration veut également proposer lors de la prochaine Assemblée générale des actionnaires, en 2005, de réduire le capital-actions de Novartis d'un montant correspondant aux actions rachetées dans le cadre du nouveau programme.

« Le lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions permet à Novartis de continuer à redistribuer ses liquidités excédentaires à ses actionnaires, grâce à une croissance interne dynamique et à une trésorerie solide », a déclaré Daniel Vasella, Président et Administrateur délégué de Novartis. Et de poursuivre : « Simultanément, nous conservons une grande flexibilité stratégique et une importante solidité financière pour saisir les opportunités intéressantes ».

Deux précédents programmes de rachat d'actions, lancés en 1999 et 2001, ont été achevés après le rachat d'actions pour un montant de CHF 4 milliards chacun. Novartis a finalisé son troisième programme le 6 août 2004 et a racheté 69 779 000 actions pour un total de CHF 4 milliards. Lors de l'Assemblée générale de 2005, il sera proposé aux actionnaires d'annuler 22 839 000 actions (soit 0,82% du capital-actions actuel). 46 940 000 actions ont été annulées lors des Assemblées générales en 2003 et 2004.

La deuxième ligne de négoce existante pour les actions nominatives Novartis sera maintenue sur virt-x pour la durée de ce nouveau programme. Novartis sera le seul acheteur utilisant cette ligne et entend racheter ses propres actions afin de réduire ensuite son capital-actions. Le négoce des actions nominatives Novartis portant le numéro de valeur 1 200 526 ne sera pas affecté et se poursuivra normalement. Un actionnaire souhaitant vendre des actions nominatives Novartis peut soit utiliser le canal de négoce normal soit les céder à Novartis sur la deuxième ligne de négoce mise en place dans le but de réduire par la suite le capital-actions. Novartis n'est toutefois aucunement tenu d'acheter ses propres actions sur la deuxième ligne de négoce.

Les actions acquises sur la deuxième ligne de négoce sont soumises à la retenue à la source suisse: un taux de 35% s'applique à la différence entre le prix de rachat de l'action nominative Novartis et sa valeur nominale.

A propos de Novartis

Novartis SA (NYSE: NVS) fait partie des leaders mondiaux dans le domaine des produits pharmaceutiques et des produits de santé. En 2003, le Groupe Novartis a réalisé un chiffre d'affaires de USD 24,9 milliards et un résultat net de USD 5,0 milliards. Le Groupe a investi environ USD 3,8 milliards dans la recherche et le développement (R&D). Basé à Bâle, en Suisse, le Groupe Novartis emploie quelque 80 000 personnes et déploie ses activités dans plus de 140 pays à travers le monde. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet:

<http://www.novartis.com>.

Avertissement

Ce communiqué fait part de prévisions impliquant des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels matériellement différents des résultats futurs, des performances ou des réalisations annoncées ou impliquées dans de telles déclarations. Certains risques associés à ces déclarations sont résumés dans la version anglaise de ce communiqué, ainsi que dans le formulaire 20-F de Novartis AG le plus récent formulaire soumis à la commission américaine des titres et des changes (U.S. Securities and Exchange Commission). Le lecteur est invité à lire attentivement ces résumés.

Les lignes qui suivent s'appliquent notamment aux Etats-Unis d'Amérique et aux US Persons.

LA PRESENTE OFFRE N'EST PAS FAITE AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE NI A DES US PERSONS. SEULES LES NON-US PERSONS ET LES PERSONNES HORS DES ETATS-UNIS SONT AUTORISEES A L'ACCEPTER. IL EST INTERDIT DE DISTRIBUER OU D'ENVOYER AUX ETATS-UNIS LES DOCUMENTS RELATIFS A LA PRESENTE OFFRE OU DES LES UTILISER POUR SOLLICITER UNE OFFRE D'ACHAT OU DE VENTE D' ACTIONS AUX ETATS-UNIS.